

Mes remboursements en ligne



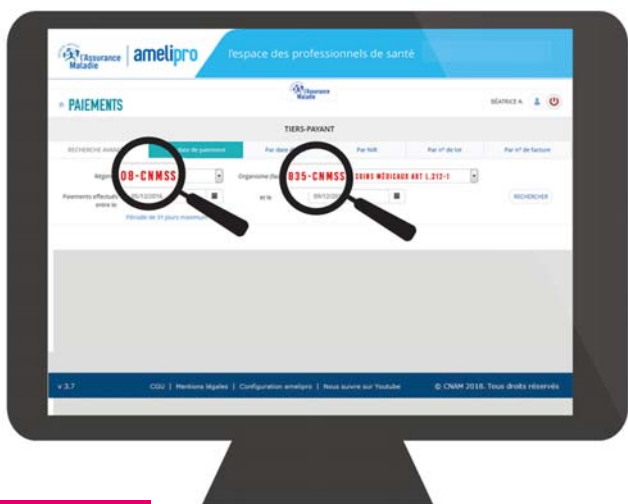
Je me connecte sur www.cnmss.fr

- > Je suis professionnel de santé
- > Mes services en ligne
- > amelipro



J'accède pour la 1^{ère} fois à mon "amelipro"

Je visualise le relevé de paiement de mes honoraires réglés par le Département soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS), au profit des pensionnés visés à l'article L.212-1 (ex L.115.)



Contacts

- CNMSS/DSBP
Service soins aux invalides de guerre
TSA 41 001
83090 TOULON CEDEX 9
- 04 94 16 97 01
- www.cnmss.fr

